

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis heureux de participer à cette rencontre sur un sujet, vous le savez, particulièrement important pour la Principauté de Monaco.

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, et dans le cadre d'une tradition ancienne, toute la Principauté est aujourd'hui mobilisée pour la protection de l'environnement. Le Gouvernement que je dirige, bien sûr, mais d'autres institutions aussi : l'Institut océanographique, la Fondation Prince Albert II, le Centre scientifique de Monaco, ainsi que de nombreux acteurs privés.

Cette coopération rare de toutes les forces d'un pays autour d'un objectif commun nous permet d'avancer de manière à la fois politique et économique. Elle nous permet aussi, je crois, d'avoir une vision plus large des problèmes qui se posent. S.A.S. le Prince Albert II a eu l'occasion, à Hawaï, de détailler la politique qu'Il conduit. C'est dans cette vision que je m'inscris et que je voudrais tenter de tirer un premier bilan du Congrès mondial de la nature.

Pour cela, je veux d'abord évoquer son contexte, et le rôle moteur de l'UICN. Il ne s'agit pas d'une révélation, au contraire. Nous savons depuis longtemps à quel point son indépendance, sa détermination et sa crédibilité ont contribué à la prise de conscience de ces dernières années. Nous avons besoin de ces voix puissantes, capables de faire changer le monde.

Car notre monde change. Le Congrès mondial de la nature est intervenu quelques mois après la COP21, et dans la continuité d'autres événements importants, parmi lesquels le vote, l'an dernier, par les Nations Unies, des Objectifs de développement durable, ou encore l'ouverture de négociations sur la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales.

Monaco, qui a activement participé à ces travaux, mesure leur importance, et l'importance des outils mis en place année après année.

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte nouveau. La préoccupation environnementale n'est plus réservée à quelques uns. Elle interroge notre manière d'être au monde, comme en témoignent le lien fait à Hawaï entre spiritualité, religion, culture et conservation, ou encore l'encyclique *Laudato Sí*, la *Déclaration islamique sur les changements climatiques*, ou la *Déclaration interreligieuse sur les changements climatiques*.

Cette conscience doit nous permettre d'avancer, avec les principes qui ont été soulignés à Hawaï. Je voudrais en retenir deux points, l'un concernant les

objectifs ; l'autre, la méthode.

Au rang des objectifs, il y a d'abord les océans. Alors qu'ils recouvrent les deux-tiers de la Planète, alors qu'ils abritent une part considérable, et encore méconnue, de la biodiversité, ils demeurent trop souvent négligés.

Or, notre avenir passe par les océans. C'est vers eux que nous devons orienter nos efforts. Efforts scientifiques, car nous n'en avons exploré qu'une infime partie. Efforts économiques, car une planète à neuf milliards d'habitants ne pourra survivre sans une utilisation durable de leurs ressources. Et efforts politiques, car il n'est plus possible de ne pas encadrer l'avenir de ces millions de kilomètres carrés. La culture de la conservation que j'évoquais à l'instant doit ici nous aider à développer les aires marines protégées, aujourd'hui les perspectives les plus fécondes pour les océans et pour les hommes qui en dépendent.

Je me félicite à cet égard des décisions prises récemment par les Etats-Unis, avec l'expansion du monument national marin Papahānaumokuākea, par la France, avec la création de l'aire de gestion de Taini Atea, ou par la Colombie, avec l'extension du sanctuaire de Malpelo. Ces décisions illustrent ce qui doit aujourd'hui être au cœur de la méthode environnementale : un principe de subsidiarité entre des organisations internationales chargées de fixer des objectifs, et des Etats auxquels il revient de les mettre en œuvre.

Cette subsidiarité vaut aussi avec les individus, qui tous doivent contribuer à un changement qui leur soit bénéfique. Notre avenir sera la somme de nos comportements individuels.

Le développement durable qu'il nous faut mettre en place passe donc par une harmonie réinventée entre l'homme et la nature. Il doit répondre aux désirs des hommes, à leurs besoins de progrès, en particulier lorsque leur situation est précaire. Et il doit s'appuyer sur leur capacité d'invention et leur énergie.

C'est pourquoi le rôle innovant des acteurs économiques est ici capital. Et c'est pourquoi, aussi, ces acteurs doivent comprendre qu'il y a là des potentialités de croissance et de développement formidables.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, Chers amis, les quelques points que je voulais brièvement retenir du Congrès mondial de la nature.

Je voudrais ajouter, pour finir, que tout ce qui a trait à la préservation de l'environnement nous renvoie à la mère de toutes les batailles : la lutte contre le changement climatique.

Ce changement climatique constitue la principale menace pesant sur notre Planète. C'est en luttant contre le réchauffement, en opérant donc une nécessaire transition énergétique, que nous défendrons le plus sûrement la Terre. C'est ainsi que nous la préserverons tout à la fois des pollutions liées aux hydrocarbures, des dégradations causées par leur extraction, des déséquilibres induits par leur répartition, et surtout des dégâts causés par leur combustion.

Je vous remercie.